



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE JEUDI 25 MARS 2021 À 19H00

Conformément aux diverses recommandations et directives émises par le gouvernement et les autorités de la Santé publique du Québec, dont l'arrêté ministériel 2020-004, la séance spéciale du 25 mars 2021 se tiendra à huis clos. Un enregistrement audio de la séance sera, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité.

Période de questions pour la séance : Les citoyennes et les citoyens sont invités à transmettre par courriel à direction@saintgerardmajella.ca ou par téléphone au 450-789-5777 les questions destinées aux membres du Conseil, et ce, avant 14 h le jeudi 25 mars 2021.

AVIS vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gérard-Majella est convoquée par le maire, M. Georges-Henri Parenteau, pour être tenue par visioconférence à huis clos, le **jeudi, 25 mars 2021, à 19h00**, et **qu'il ne sera pris qu'en considération que les sujets suivants** :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Adoption des plans du projet de l'agrandissement de la salle communautaire du Centre de services municipaux
4. Autorisation d'aller en Appel d'offres – Un à Un Architectes
5. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Gérard-Majella, ce 22 mars 2021.

Anny Boisjoli

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil, entre 08h00 et 16h00 le 22 jour du mois de mars de l'an deux milles vingt et un.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 22^e jour du mois de mars de l'an deux milles vingt et un.

Anny Boisjoli

Directrice générale et secrétaire-trésorière